LE PUITS ROCHAIS
Coté coeur
Hôtellerie de plein air
Camping - Caravaning

# CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute réservation implique l'acceptation du règlement du camping et des conditions énoncées ci-dessous

## 1. RÉSERVATION

• Toute réservation est nominative, il est interdit de céder ou de sous-louer à un tiers. Toute réservation ne sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation accompagné d'un acompte (par chèque, chèques vacances ou carte bancaire), dont le montant s'élève à 30% du coût du séjour (hors taxes de séjour), plus les frais de réservation. Les frais de réservation s'élèvent à 27€ par semaine, ou 20€ par week-end, pour toute réservation par courrier, frais réduit par internet.
• Le solde du séjour est dû : - Pour les locatifs, un mois avant votre arrivée, et accompagné de la caution qui ne sera pas encaissée.
- Pour les emplacements, le jour de votre arrivée. **Pour information : aucun règlement par chèque ne sera accepté, ni à l'arrivée, ni durant le séjour.**
• Pour toute réservation d'hébergement intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devrez régler la totalité du montant de la location au moment de la réservation, ainsi que la caution.
• Les mineurs ne peuvent pas réserver, et ne sont pas autorisés à séjourner seuls dans le camping. Tout groupe sera représenté par un majeur. Pour les mineurs non accompagnés par leurs parents, les autorisations parentales devront être signées des parents et leurs coordonnées connues avant le séjour.
• S'il y a des préférences lors de la réservation, elles seront satisfaites dans la mesure du possible, sans engager la responsabilité du camping. Tout numéro d'emplacement est donné à titre indicatif non contractuellement et est susceptible de changement

## 2. PRIX

Nos tarifs comprennent la location de l'emplacement ou de l'hébergement, et ne comprennent pas les frais de réservation, les suppléments tels que les animaux, certaines activités, les services tels que la location de draps ou de barbecues, ni la caution pour les locations. Les frais de réservation en sus s'élèvent à 27€ par réservation, ou 20€ pour une réservation de week-end et sont réduits si réservation en ligne. La taxe de séjour n'est pas incluse dans nos tarifs et reste à la charge du locataire au tarif en vigueur.

## 3. CAUTION

La caution s'élève à 400 € par location d'hébergement, (y compris 4 € par personne pour le bracelet piscine et 80 € pour le forfait ménage si celui-ci n'était pas réalisé). Elle est due un mois avant votre arrivée (soit par chèque, soit par empreinte de carte bancaire). Elle vous sera restituée le jour de votre départ après contrôle de votre location, déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel manquant ou dégradé, et d'un forfait de ménage de 80 € si l'hébergement loué n'est pas rendu en bon état de propreté. Pour les départs effectués en dehors des heures d'ouverture de la réception, la caution sera renvoyée par courrier après contrôle du mobile home par le personnel.

## 4. ARRIVÉES ET DÉPARTS

Le 2ème courrier de confirmation (qui vous sera envoyé après réception du solde pour les locatifs, ou de l'acompte pour les emplacements) sera à présenter à votre arrivée avec votre carte d'identité.
• Les locations d'hébergement se font par semaine entière en juillet et août. Les séjours débutent le samedi entre 15h30 et 19h, et se terminent le samedi entre 8h et 10h. Possibilité de location à la nuitée, hors de cette période, selon les tarifs «week-ends et courts séjours». Les heures d'arrivées et de départ spécifiques aux week-ends et courts séjours sont indiquées sur la grille de tarifs en vigueur.
Attention : pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévus dans chaque location. Toute personne au-delà de la capacité prévue se verra refuser l'accès. Le ménage en fin de location est à la charge du locataire.
• Les arrivées en location d'emplacements camping-caravaning se font tous les jours entre 13h et 19h, et les départs avant midi. Une majoration d'une nuit supplémentaire sera appliquée pour tout emplacement non libéré à midi le jour du départ.

## 5. MODIFICATION DE LA RÉSERVATION

• Toute modification de réservation devra faire l'objet d'une demande écrite, et sera soumise à acceptation par le camping. Le camping se réserve le droit de considérer la modification des dates de séjour ou de la durée de séjour comme une annulation.
• Toute modification de réservation entraînant une hausse du montant du séjour se fera sans frais. Toute modification de réservation entraînant une baisse du montant du séjour devra être signalée par courrier au plus tard 30 jours avant l'arrivée. Des frais de modification forfaitaires d'un montant de 40 euros seront facturés. Cependant, toute modification entraînant une diminution de plus de 25% du montant initial du séjour sera considérée comme une annulation.
• Si toute modification quelle qu'elle soit, si elle est signalée moins de 30 jours avant l'arrivée n'entraînera pas de baisse du montant du séjour. Les sommes correspondant à la réservation initiale resteront dues.
• Toute modification non signalée à l'arrivée, ou toute déclaration inexacte du preneur, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.
• En cas de force majeure, le loueur se réserve le droit d'échanger le logement prévu pour une location similaire.

## 6. ARRIVÉE RETARDÉE/DÉPART ANTICIPÉ

• Le client doit aviser le camping de tout retard éventuel de son arrivée afin de conserver sa location. En cas de retard du client, sa location lui sera réservée pendant 24h après la date prévue. Passé ce délai et sans nouvelles du client, le camping se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement, sans qu'aucune indemnité ne soit due au client.
• Aucun remboursement ni aucune compensation ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, sauf si l'assurance annulation optionnelle a été souscrite par le client et couvre le motif du retard ou du départ anticipé - auquel cas le remboursement sera effectué.

## 7. ANNULATION

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception). Dans tous les cas d'annulation et quel qu'en soit le motif, l'acompte et les frais de réservation versés resteront acquis au camping*. Si l'annulation a lieu plus de 30 jours avant le début du séjour, les acomptes supplémentaires versés seront restitués au client. Si l'annulation a lieu moins de 30 jours avant le départ, le montant du séjour est dû dans son intégralité*.
* sauf si la garantie annulation optionnelle a été souscrite par le client et couvre le motif de l'annulation.

## 8. RÈGLEMENT

Le Règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenue de le respecter. En cas d'infraction au règlement intérieur, la Direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, tout contrevenant, sans qu'aucun remboursement ni indemnité ne lui soit dû.
Remarques importantes : les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping. Les barbecues à charbon et électriques sont interdits, seuls les barbecues à gaz sont autorisés. (arrêté préfectoral 95-drlp/353)

## 9. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTICTION

Les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du tribunal des Sables d'Olonne.

Scanned with CamScanner